



KPMG AUDIT IS

Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS

Exaltis
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie
France

STEF S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016
STEF S.A.
93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
Ce rapport contient 27 pages



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
Exaltis
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie
France

STEF S.A.

Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
Capital social : €.13 165 649

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société STEF S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participation détenus par votre société sont évalués selon les modalités décrites en note 2.3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation des valeurs recouvrables de ces titres, à vérifier les calculs effectués par votre société et à vérifier que les notes 2.3, 3.3 et 3.4 donnent une information appropriée.
- Les engagements et provisions pour indemnités de fin de carrière des salariés sont évalués et comptabilisés selon les modalités décrites en note 2.10 de l'annexe. Sur la base de l'évaluation réalisée par un actuaire externe, nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses utilisées, et à vérifier que les notes 2.10 et 3.4 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

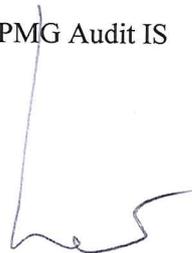
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 18 avril 2017

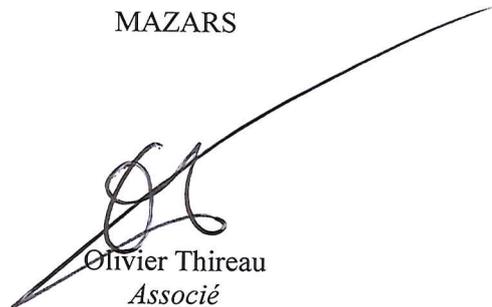
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS



Benoît Lebrun
Associé

MAZARS



Olivier Thireau
Associé

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

(en euros)

ACTIF		EXERCICE 2016			EXERCICE 2015
		BRUT	AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS	NET	NET
I M M O B I L I S A T I O N S	Immobilisations incorporelles				
	Logiciels et licences informatiques	46 209 438	42 615 877	3 593 561	3 824 122
	Fonds commercial	1 682 842	1 590 518	92 324	92 324
	Mali de fusion			0	815 661
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	15 534 126	455 261	15 078 865	15 135 671
	Constructions	104 038 065	46 725 815	57 312 250	57 196 791
	Matériel et installations spécifiques.....	57 760 864	39 182 389	18 578 475	16 469 721
	Matériel de transport	283 476	196 395	87 081	71 450
	Mobilier, matériel et agencements de bureau	3 562 416	3 358 906	203 511	263 031
	Autres immobilisations corporelles	815 661	85 847	729 814	0
Immobilisations en cours	1 035 686		1 035 686	5 672 890	
Immobilisations financières					
Participations	245 599 849	40 936 441	204 663 408	199 782 149	
Créances rattachées	40 000 771	0	40 000 771	42 285 751	
Prêts	1 384 750		1 384 750	1 338 315	
Autres titres Immobilisés.....	517 078	0	517 078	963 270	
Autres immobilisations financières.....	3 129 452	1 500 000	1 629 452	1 635 158	
Total I	521 554 476	176 647 448	344 907 027	345 546 303	
A C T I F	Créances d'exploitation				
	Clients et comptes rattachés	9 748 027	944 833	8 803 194	5 046 488
	Autres créances	27 273 584	450 000	26 823 584	25 013 951
	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	472 302 965	703 778	471 599 187	419 259 195
	Valeurs mobilières de placement	38 657 088		38 657 088	38 883 901
	Disponibilités	12 231 467		12 231 467	11 349 062
	Charges constatées d'avance	395 608		395 608	398 291
	Ecart de conversion	675		675	366
	Total II	560 609 414	2 098 611	558 510 803	499 951 254
	TOTAL I + II	1 082 163 890	178 746 059	903 417 831	845 497 557

STEF SA

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

(en euros)

P A S S I F		Avant affectation	
		Exercice 2016	Exercice 2015
S I T U A T I O N	Capital social	13 165 649	13 165 649
	Prime d'émission d'apport et de fusion	0	0
	Réserve légale	1 396 485	1 396 485
	Réserve réglementée		
	Réserves facultatives.....	8 837 672	8 837 672
	Report à nouveau	66 883 799	67 601 859
	Résultat de l'exercice	19 890 764	23 207 531
	Situation nette	110 174 369	114 209 197
	Subventions d'investissements	336 481	370 501
	Provisions réglementées	10 199 100	7 479 150
	Capitaux propres Total I	120 709 950	122 058 848
P R O V I S I O N S	Provisions pour risques et charges	18 985 554	11 944 249
	Total II	18 985 554	11 944 249
D E T T E S	Dettes financières		
	Emprunt obligataire	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédit.....	152 540 160	297 844 780
	Emprunts et dettes financières divers	147 507 666	8 480
	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	445 241 654	391 548 379
		745 289 480	689 401 638
	Dettes d'exploitation		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 394 651	6 130 192
	Dettes fiscales et sociales	8 861 424	8 059 936
	Dettes diverses		
	Fournisseurs d'immobilisations	696 756	907 751
Autres dettes	4 413 291	6 958 908	
C o m p t e d e r é g u l a r i s a t i o n	Ecart de conversion.....	66 724	36 034
	Total III	763 722 326	711 494 460
	TOTAL I + II + III	903 417 831	845 497 557

STEF 2016 (suite)

	(en euros)	
DESIGNATION	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
<u>FINANCIER</u>		
<u>Produits financiers</u>	50 370 483	25 941 238
. De participations.....	24 483 921	19 775 479
. Autres intérêts et produits assimilés.....	6 112 838	5 960 819
. Reprises sur provisions et dépréciations.....	19 773 724	204 940
<u>Charges financières</u>	27 952 094	7 106 434
. Dotations aux provisions et dépréciations.....	24 213 676	1 856 295
. Intérêts et charges assimilées.....	3 738 418	5 250 139
Résultat financier	22 418 389	18 834 804
Résultat courant avant impôt	17 992 422	16 550 045
<u>EXCEPTIONNEL</u>		
<u>Produits exceptionnels</u>	8 879 781	7 987 598
. Sur opérations de gestion.....	1 822 359	2 609 200
. Sur opérations de capital :		
- produits de cessions d'éléments d'actifs immobilisés.....	6 266 149	3 707 748
- quote part subventions d'investissements.....	50 702	115 344
. Reprises sur provisions et amortissements		
- sur provisions réglementées.....	740 571	1 555 306
<u>Charges exceptionnelles</u>	9 134 722	5 617 322
. Sur opérations de gestion.....	80 895	100 101
. Sur opérations de capital :		
- valeurs comptables des éléments immobilisés cédés.....	5 593 307	3 487 763
- charges exceptionnelles diverses.....	0	0
. Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- aux provisions réglementées.....	3 460 521	2 029 457
Résultat exceptionnel	-254 941	2 370 276
Impôts sur les bénéfices :	(2 153 283)	(4 287 209)
- Intégration fiscale - charge	24 075 173	24 390 178
- Intégration fiscale - produit	(26 228 456)	(28 677 387)
Résultat net	19 890 764	23 207 531



STEF SA

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2016

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31 décembre 2016 a une durée de 12 mois.

Il n'y a pas de modification substantielle dans les méthodes d'évaluation, les principes et règles comptables ni dans les activités opérationnelles qui altèrent la comparabilité des comptes annuels par rapport à l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (article L123-12 à L123-28) et les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC n° 2016-07).

Sauf indication explicite contraire, les montants mentionnés dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, qui comprennent principalement :

- des licences et logiciels informatiques acquis
- des fonds de commerce

sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les licences et logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité (maximum 5 ans).

Conformément à la réglementation comptable, les fonds commerciaux sont présumés à durée non limitée. Ils font alors l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique visant à comparer la valeur nette comptable à la valeur actuelle. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage. A défaut de pouvoir isoler la valeur actuelle de cet actif pris isolément, l'approche se fonde sur la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est alors constatée.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, à l'exclusion de toutes charges financières.

Les amortissements figurant à l'actif sont calculés, suivant le mode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisations :

Immeuble du siège social :	40 ans
Constructions d'origine :	25 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Constructions postérieures :	20 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Installations spécifiques :	10 ans
Installations, agencements, aménagements :	6 à 10 ans
Outillage industriel :	5 ans
Matériel industriel :	4 ans
Matériel de bureau :	8 ans
Matériels informatiques :	3 ou 4 ans
Matériels de transport :	5 ou 9 ans

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

A la clôture, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité des participations est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la quote-part de capitaux propres de la société ainsi que de ses perspectives d'activité, de rentabilité et des plus-values latentes immobilières.

2.4. Créances

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sur les clients font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation calculée sur la base du risque de non recouvrement:

- les créances douteuses sont dépréciées en totalité de leur valeur hors taxe.
- les créances jugées incertaines sont également dépréciées de la totalité de leur valeur hors taxe dès lors que leur ancienneté excède 6 mois sauf si une partie de la créance bénéficie d'une transaction, d'un concordat ou d'une réelle possibilité de récupération.

Les autres créances comprennent essentiellement une créance d'IS, les avoirs fournisseurs et la TVA à récupérer.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement autres que les actions propres sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur de marché ou à leur valeur liquidative.

2.6. Actions propres

Les actions de la société, acquises dans le cadre des programmes de rachat, sont classées en Autres Titres Immobilisés ou en Valeurs Mobilières de Placement en fonction de leur affectation d'origine ou ultérieure.

Les actions explicitement destinées à être attribuées aux dirigeants et cadres dans le cadre des plans d'options ou de bons d'acquisition d'actions en cours sont classées en Valeurs Mobilières de Placement, de même que celles acquises dans le cadre d'un Plan d'Epargne Européen et celles destinées à être remises en paiement ou échangées dans le cadre d'une opération de croissance externe.

Les titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité pour l'animation boursière du titre sont portés en Autres Titres Immobilisés.

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée par référence au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, sauf en ce qui concerne les actions destinées à être annulées.

La méthodologie d'évaluation est au coût moyen pondéré.

2.7. Actions de performance

Des actions de performance ont été attribuées à certains salariés et aux cadres dirigeants du Groupe. L'acquisition définitive des actions est subordonnée à la réalisation de critères financiers. Cette attribution d'actions de performance représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération supporté par STEF.

Les avantages des attributions d'actions de performance sont octroyés sur décision du Conseil d'administration de STEF SA après approbation en assemblée générale.

2.8. Revenus des participations, des autres titres immobilisés

Les dividendes sont affectés comptablement à la date de l'assemblée générale ayant décidé des distributions, étant observé qu'en fin d'exercice sont également pris en compte les coupons détachés avant le 31 décembre et qui seraient effectivement encaissés au début de l'exercice suivant.

2.9. Impôt sur les bénéfices

STEF SA est la tête de groupe fiscal. A ce titre, elle comptabilise, d'une part, le produit d'impôt en provenance des filiales intégrées au groupe fiscal et, d'autre part, la charge d'impôt calculée au niveau du groupe fiscal.

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés.

2.10. Engagements en matière de départ à la retraite

La société applique depuis 2014 la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises. La société a fait le choix d'appliquer la méthode 2 décrite dans cette recommandation ce qui implique qu'elle reconnaîtra désormais immédiatement en résultat de l'exercice les écarts actuariels nés sur cette même période.

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le groupe sont constitués des indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite et dont le montant est fonction du dernier salaire et de l'ancienneté acquise.

L'engagement correspondant est géré dans le cadre d'un contrat groupe, par STEF, qui par ailleurs a versé des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurances.

Le calcul des engagements est effectué par un actuaire indépendant en application de la méthode actuarielle.

Les droits acquis à la clôture de l'exercice sont définis par la Convention Collective dont relève chaque société et refacturés à celles-ci par STEF qui rembourse en contrepartie les indemnités réellement versées. Ces droits sont évalués sur la base du départ volontaire du salarié et sont ainsi calculés charges sociales comprises.

Ils sont évalués en conformité avec les dernières évolutions législatives.

Les principales données actuarielles sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,50% contre 2,00% au 31 décembre 2015.
- Profil de carrière égal à : 1,75% pour la catégorie E.T.A.M et 2,25% pour la catégorie Cadres.
- Taux de rendement des fonds estimé à : 2,00%.
- Tables de mortalités séparées – TGH 05 et TGF 05

2.11. Médailles du travail

La provision destinée à couvrir les droits conventionnels des salariés, liés à l'attribution de médailles du travail, est calculée selon les mêmes méthodes et les mêmes hypothèses actuarielles que celles retenues en matière d'indemnités de fin de carrière. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les règles d'attribution des médailles, propres à la société, ont été prises en compte. Le montant de l'engagement, ainsi calculé, figure en provisions pour risques et charges, à la clôture de l'exercice.

2.12. Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent, à la clôture de l'exercice, les amortissements dérogatoires. Les amortissements dérogatoires résultent des différences existantes entre les bases et entre les durées d'amortissement fiscal et comptable des immobilisations.

2.13. Instruments dérivés

La société utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition à la variation des taux d'intérêts, principalement à raison de ses emprunts bancaires et lignes de crédit à taux variables.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat, de manière symétrique à l'enregistrement des charges et des produits des opérations couvertes, lorsqu'ils sont comptablement qualifiés de couverture.

Les dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sur le plan comptable suivent le mode de comptabilisation suivant :

- Les moins-values latentes sont provisionnées (les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat)
- Les plus / moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

2.14. Frais d'émission d'emprunts

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont comptabilisés en résultat.

3. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

	31/12/2015	Acquisitions	Sorties	Transferts	31/12/2016
Fonds commercial	1 683				1 683
Mali de fusion	816			(816)	0
Logiciels	44 473	1 739	(2)		46 210
Total	46 971	1 739	(2)	(816)	47 892

Selon la nouvelle réglementation (ANC 2015-06) applicable à compter du 01/01/2016, le mali technique de fusion relatif à une construction provenant de la TUP CEFO est reclassé en autre immobilisation corporelle (affectation comptable au bilan selon la nature de l'actif sous-jacent auquel il se rapporte). Il est amorti sur la même durée que l'actif sous-jacent.

Amortissements et dépréciations

	31/12/2015	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2016
Fonds commercial	1 591				1 591
Logiciels	40 648	(2)		1 970	42 616
Total	42 239	(2)	0	1 970	44 206

Valeurs nettes

4 732

3 686

3.2. Immobilisations corporelles**Valeurs brutes**

	31/12/2015	Acquisitions	Transferts	Cessions/ mises au rebut	31/12/2016
Terrains et aménagements terrains	15 528	6			15 534
Constructions	99 873	2 234	2 065	(134)	104 038
Matériel et installations	52 979	1 966	3 550	(734)	57 761
Autres	4 014	88	816	(256)	4 662
Immobilisations en cours	5 673	978	(5 615)		1 036
Total	178 067	5 272	816	(1 124)	183 030

Les transferts traduisent principalement la mise en service des immobilisations en cours ainsi que l'affectation du mali technique de fusion provenant de la TUP CEFO.

Amortissements et dépréciations

	31/12/2015	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2016
Terrains et aménagements terrains	392		5	58	455
Constructions	42 676	(72)		4 059	46 663
Matériel et installations	36 510	(727)		3 463	39 245
Autres	3 680	(253)		215	3 642
Total	83 257	(1 052)	5	7 795	90 005

Valeurs nettes

94 809

93 026

3.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes

	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Participations	216 985	34 137	(5 522)	245 600
Créances rattachées à des participations	61 577	1 038	(22 615)	40 001
Autres Titres immobilisés	966	0	(449)	517
Autres	4 474	64	(23)	4 514
Total	284 001	35 239	(28 608)	290 632

Les principales variations des immobilisations financières ont porté sur :

Titres de participations :

- L'augmentation est principalement relative à deux augmentations de capital :
 - de SGF Suisse pour 15.661 milliers d'euros,
 - et de la SNC PIANA pour 18.474 milliers d'euros (par compensation de créance).
- La diminution correspond :
 - à la cession des titres d'EFNL à IMMOSTEF à hauteur de 5.132 milliers d'euros, et de la SNC Navale à STIM D'Orbigny pour 8 milliers d'euros.
 - ainsi qu' à la liquidation de la Brigantine de Navigation pour 382 milliers d'euros.

Créances rattachées :

- L'augmentation de 1.038 milliers d'euros correspond à la remontée des bénéfices de l'exercice 2016 des SNC/SCI.
- La diminution de 22.615 milliers d'euros correspond principalement :
 - au remboursement des prêts de la SNC PIANA à hauteur de 21.091 milliers d'euros,
 - à l'affectation en comptes-courant des remontées de bénéfice de l'exercice 2015 des SNC/SCI pour un total de 917 milliers d'euros,
 - et la reprise des intérêts courus 2015 de la SNC PIANA à hauteur de 597 milliers d'euros.

Autres Titres immobilisés

- Ils sont constitués de 7.063 actions STEF auto détenues (voir notes 2.6 et 3.5).

Autres

- Montant essentiellement constitué d'une créance au titre de l'appel en garantie à première demande dans le domaine du maritime (3.000 milliers d'euros) et de prêts au titre de l'aide à la construction (1.375 milliers d'euros).

3.4. Tableau des dépréciations et provisions

Les mouvements ayant affecté les provisions au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Provisions au 31/12/15	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/16
			Utilisation	Non utilisation	
- Provisions réglementées (amort dérogatoires)	7 479	3 461	(741)		10 199
- Provisions pour Médailles du Travail	343	16			359
- Autres provisions pour risques (1)	11 601	8 380	(1 355)		18 626
- Autres provisions pour charges (1)	0				0
Dépréciations					
- Autres immobilisations	0				0
- Titres de participation (2)	17 203	24 117	(383)		40 936
- Créances de participation (3)	19 291		(19 291)		0
- Autres titres immobilisés	2		(2)		0
- Autres immobilisations financières (4)	1 500				1 500
- Clients comptes rattachés	1 841	454	(484)	(866)	945
- Titres de placement	0				0
- Comptes courants (5)	704				704
- Autres créances d'exploitation (6)	450				450
Total	60 414	36 427	(22 256)	(866)	73 720
Résultat d'exploitation		8 850	(2 221)		
Résultat Financier		24 117	(19 677)		
Résultat Exceptionnel		3 461	(741)		

(1) Autres provisions pour risques et charges, principalement :

- Provision pour engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite pour 12.819 milliers d'euros, s'analysant comme suit :

en milliers d'euros	2016	2015	2014
valeur actuarielle des engagements	41 973	39 318	38 589
fonds versés aux fonds d'assurances	(29 154)	(28 828)	(27 988)
écarts actuariels différés			
provision à la clôture de l'exercice (*)	12 819	10 490	10 601

(*) EVOLUTION DE LA PROVISION

Provision à l'ouverture (31 déc. 2015)	10 490
Charge / Produit de l'exercice	3 637
Prestations payées	(1 308)
Retrait du fond	-
Provision au 31 déc. 2016	12 819

Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

- Provision pour démolition et remise en état du site de Gerland pour 2.178 milliers d'euros, dont les travaux sont en cours et pour lequel le terrain a été restitué.

- Provision correspondante à la charge d'attribution d'actions aux salariés, soumise à des conditions de présence et de performance, pour 804 milliers d'euros.
Les caractéristiques du plan d'actions de performance sont décrites dans le rapport de gestion dans la partie relative à la Gouvernance.

(2) Dépréciations des titres de participation :

- Dépréciation des titres SNC PIANA pour 18.474 milliers d'euros, STEF Nederland pour 4.592 milliers d'euros et SGN pour 1.050 milliers d'euros.

- Reprise de dépréciation des titres Brigantine de Navigation pour 375 milliers d'euros et de la SNC Navale pour 8 milliers d'euros.

(3) Dépréciation des créances de participation :

- Reprise de la dépréciation de créance de la SNC PIANA pour 19.291 milliers d'euro (dont 18.474 milliers d'euros en compensation de l'augmentation de capital).

(4) Dépréciation des autres immobilisations financières :

- maintien de la dépréciation de la créance au titre de l'appel en garantie à première demande dans le domaine du maritime à hauteur de 1.500 milliers d'euros.

(5) Dépréciation des comptes courants :

- maintien de la dépréciation du compte courant Atlantique SA pour 704 milliers d'euros.

(6) Dépréciation des autres créances d'exploitation :

- maintien de la dépréciation de la créance « 1855 » (prix différé de la cession des Chais de la Transat) pour 450 milliers d'euros.

3.5. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société ont évolué, comme suit, durant l'exercice :

	Au 31/12/15	Variation	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Dividende versé	Résultat de l'exercice	Au 31/12/16
Capital	13 166					13 166
Prime d'émission et d'apport	0					0
Réserve légale	1 396					1 396
Autres réserves	8 838					8 838
Report à nouveau	67 602		23 208	(23 926)		66 884
Résultat	23 208		(23 208)		19 891	19 891
Sous total Situation nette	114 209	0	0	(23 926)	19 891	110 175
Provisions réglementées	7 479	2 720				10 199
Subventions	370	(34)				336
Capitaux propres	122 059	2 686	0	(23 926)	19 891	120 710

Le capital social est composé de 13.165.649 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Aucun mouvement sur le capital n'est intervenu en 2016.

La répartition du capital au 31 décembre 2016 est la suivante :

	Pourcentage
Atlantique Management	30,37%
FCPE des salariés du groupe	16,38%
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique	9,29%
Union Economique et Financière	7,22%
Société Européenne de Logistique du Froid	5,60%
Autres membres de l'action de concert	0,48%
Auto-détention	6,68%
Autres (actionnaires détenant moins de 5% du capital)	23,98%
Total	100,00%

Actions propres :

Au 31.12.2016, la société STEF détenait 879.475 actions propres pour un montant brut de 39.175 milliers d'euros, détaillé comme suit :

Nature de l'opération	Nombre d'actions	Détenion en	
		Autres titres Immobilisés (K€)	V.M.P. (K€)
- Contrat de liquidité	7 063	517	
- Actions détenues dans le cadre d'un contrat de rachat * affectées à des plans déterminés * non encore affectées	45 508 0		1 672
- Actions détenues au titre des BSAAR * personnes physiques identifiées * non identifiés	0 0		
- Actions affectées au paiement ou à l'échange dans le cadre de croissance externe	650 000		29 073
- Autres actions	176 904		7 913
TOTAL	879 475	517	38 658
Dépréciation des titres Dépréciation des titres non encore affectés (comparaison au cours moyen du dernier mois de 73,50€/action)		0	0

3.6. Etat des créances et des dettes par échéance

3.6.1 Tableau des créances

	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an	Dont avec les entreprises liées
Créances rattachées à des participations	40 001	4 330	35 671	40 001
Autres créances financières	0		0	0
Créances d'exploitation (clients)	9 748	9 748		4 206
Créances d'exploitation (autres)	27 274	27 274		26
Comptes courants avec les sociétés du groupe	472 303	472 303		472 303
Total	549 325	513 654	35 671	516 536

3.6.2 Tableau des dettes

	Total	Moins d'un an	Plus d'un an moins de cinq ans	Plus de cinq ans	Dont avec les entreprises liées
Dettes auprès des établissements de crédit	120 772	20 725	86 518	13 529	
Autres emprunts (Billets de Trésorerie)	147 500	147 500			
Dettes financières diverses	8	8			4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 395	4 395			2 353
Dettes fiscales et sociales	8 861	8 861			
Comptes courants avec les sociétés du groupe	445 242	445 242			445 242
Dettes diverses	5 110	5 110			4 240
Total	731 887	631 841	86 518	13 529	451 838

Les comptes courants se composent essentiellement d'avances de trésorerie, accordées aux filiales ou consenties par celles-ci et pour lesquelles aucune échéance n'est arrêtée.

3.7 Dettes financières

	2016	2015
Emprunt Obligataire	0	0
Emprunt à long terme	35 272	39 881
Tirage sur des lignes de crédit à moyen terme	85 500	200 370
Crédit Spot	0	32 000
Découverts bancaires	31 768	25 594
Billets de trésorerie	147 500	0
Total	300 040	297 845

L'ensemble des emprunts à long terme sont assortis de sûretés.

Les lignes de crédit moyen-terme au 31 décembre 2016 s'élèvent à 184.525 milliers d'euros dont une part non utilisée de 99.025 milliers d'euros. Les dates d'échéance de ces lignes s'échelonnent sur plusieurs années.

Au 31 décembre 2016, la quasi-totalité des emprunts bancaires et lignes de crédit est à taux variable.

Au 31 décembre 2016 la totalité des dettes financières est libellée en euros.

3.8. Instruments dérivés

La stratégie de couverture opérée par le groupe se traduit par la souscription de swaps de taux d'intérêts. Ces swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements longs, que ce soit en terme de durée ou de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 12 ans.

Le total couvert par les 20 swaps en cours au 31/12/2016 est de 158,1 M€. La valeur « Mark to Market » au 31.12.2016 de ces instruments est de - 4.031 K€.

Lorsque les éléments couverts sont portés par les filiales, des contrats miroirs sont conclus entre STEF et les filiales concernées.

3.9. Charges constatées d'avance

Elles correspondent principalement à des charges diverses précomptées.

3.10. Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir et charges à payer s'élèvent respectivement à 8.982 et 8.636 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières divers	476
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 614
Dettes fiscales et sociales	6 442
Autres dettes	104
TOTAL	8 636

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 615
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	7 367
TOTAL	8 982

3.11. Chiffre d'affaires

Activités	2016	2015	2014
Locations matériels et autres	2 139	1 624	1 820
Locations immobilières	11 970	11 802	12 458
Total	14 109	13 427	14 278

3.12. Subventions d'investissement relatives aux primes énergie

L'Etat a assigné aux vendeurs d'énergie et de carburants (« obligés ») des quotas d'économies d'énergie à réaliser sous peine de devoir payer une pénalité. Les actions qui donnent droit à l'octroi de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sont définies par la loi comme « toute action additionnelle par rapport à l'activité habituelle » qui « permet la réalisation d'économies d'énergie ».

Le Groupe bénéficie d'un transfert des droits versés aux entreprises obligées via les investissements. Ces droits ont été analysés comme des subventions d'investissement indirectes accordées par l'Etat et sont comptabilisés en subventions d'investissement. La quote-part de subvention virée au résultat est constatée sur la durée d'amortissement des biens sous-jacents.

Le montant des « primes d'énergie » cumulées fin 2016 s'élève à 502 milliers d'euros dont 51 milliers d'euros comptabilisés en résultat de cette année.

3.13. Opérations avec les entreprises liées

Produits	Main d'œuvre et frais de déplacements	2 076
	Mise à disposition immobilière	11 956
	Facturation de frais communs de Groupe	28 472
	Redevances de concessions et de licences	1 909
	Revenus de titres de participations	24 480
	Intérêts des comptes - courants	2 189
	Autres produits	6 472
	Total	77 555
Charges	Honoraires mandat de gestion immobilier	743
	Locations immobilières	511
	Coûts informatiques métier	4 381
	Personnel détaché	652
	Frais communs de groupe	105
	Intérêts sur comptes courants	258
	Autres charges	1 816
	Total	8 467

	en milliers d'euros
Créances avec les entreprises liées	
<i>Créances rattachées à des participations</i>	40 001
<i>Travaux et charges à refacturer</i>	849
<i>Comptes courants débiteurs</i>	472 303
<i>Créances clients</i>	3 358
<i>Autres créances (Avoirs à Recevoir)</i>	26
Total	516 536
Dettes avec les entreprises liées	
<i>Dettes rattachés à des participations</i>	4
<i>Dettes fournisseurs</i>	2 170
<i>Comptes courants créditeurs</i>	445 242
<i>Factures non parvenues</i>	183
<i>Autres dettes</i>	4 240
Total	451 838

La liste des transactions effectuées par la société avec des parties liées (au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce) n'est pas indiquée car ces transactions sont, soit conclues à des conditions normales de marché, soit exclues du champ d'application du règlement n°2010-02.

3.14. Résultat financier

Le résultat financier est positif et s'élève à 22.418 milliers d'euros. Il se compose des éléments suivants :

- De dividendes encaissés pour 23.445 milliers d'euros et de bénéfices de l'exercice des SNC/SCI à hauteur de 1.038 milliers d'euros.
- D'autres produits financiers pour 25.887 milliers d'euros dont 19.291 milliers d'euros de reprise de la dépréciation de créance SNC Piana, 2.189 milliers d'euros d'intérêts sur les comptes-courants, 3.924 milliers d'euros de produits financiers sur les prêts accordés aux filiales, principalement à la SNC Piana, 386 milliers d'euros de reprise de dépréciation des comptes financiers et titres immobilisés.
- Une dotation aux dépréciations sur titres de participation pour 24.117 milliers d'euros, et pour 97 milliers d'euros sur actifs financiers.
- Les intérêts et charges assimilées pour 3.738 milliers d'euros.

3.15. Résultat exceptionnel

Les principaux éléments qui composent le résultat exceptionnel sont :

En charges :

- Des dotations aux amortissements dérogatoires pour 3.461 milliers d'euros (dont 1.668 milliers d'euro au titre de dépense de conception de logiciel).
- De la valeur nette des immobilisations cédées pour 5.593 milliers d'euros.

En produits :

- Des remises exceptionnelles au titre de la rétrocession par les sociétés d'Intérim d'une quote-part du CICE pour 1.771 milliers d'euros.
- Des produits de cessions d'immobilisations à hauteur de 6.266 milliers d'euros.
- Des reprises d'amortissements dérogatoires pour 741 milliers d'euros.

Les mouvements sur amortissements dérogatoires constituent une charge nette de 2.720 milliers d'euros.

3.16. Engagements hors bilan.

3.16.1 En matière de cautions données

STEF s'est porté caution de certaines de ses filiales au titre de contrats de financements immobiliers. Ces cautions s'élèvent à 116.060 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Par ailleurs STEF a délivré une caution bancaire de 3 millions d'euros pour garantir la bonne exécution de la convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse.

De plus, STEF s'est porté caution pour un montant de 4.459 milliers d'euros dans le cadre du crédit-bail d'un navire.

3.17. Contrats de crédit-bail

Crédit-bail	Terrains	Constructions	Installations Matériels et outillages	Autres	Total
VALEURS D'ORIGINE	709.392	18.216.788	0	0	18.926.180
AMORTISSEMENTS					
Cumuls des exercices antérieurs		14.689.364			14.689.364
Dotation de l'exercice		736.574			736.574
TOTAL	0	15.425.938	0	0	15.425.938
REDEVANCES PAYEES					
Cumuls des exercices antérieurs					
Exercice					
TOTAL	0	0	0	0	0
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
A 1 an au plus					
A plus d'1 an et à moins de 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL	0	0	0	0	0
VALEUR RESIDUELLE					
A 1 an au plus		450.004			450.004
A plus d'1an et à moins de 5 ans		948.739			948.739
A plus de 5 ans		1.392.107			1.392.107
TOTAL		2.790.850			2.790.850
Montants pris en charge dans l'exercice					

3.18. Situation fiscale

Depuis 1997, la société est tête de groupe d'intégration fiscale. Le Groupe fiscal se compose de 157 filiales.

Les conventions passées avec les filiales du groupe fiscal d'intégration mentionnent expressément qu'il n'y a pas d'obligation pour la société tête de groupe de reverser, pendant la période d'intégration comme en cas de sortie du groupe d'une filiale, les déficits fiscaux réalisés par cette dernière et utilisés par le groupe. De ce fait, la société n'a constaté aucune provision à ce titre.

La charge d'impôt au titre de l'intégration fiscale s'élève à 4.469 milliers d'euros, après imputation des crédits d'impôt. Le produit d'impôt correspondant à l'impôt versé par les filiales de STEF SA comme si elles avaient été imposées séparément s'élève à 7.101 milliers d'euros soit une économie d'impôt de 2.632 milliers d'euros.

Le solde de déficits utilisés par la société mère et potentiellement restituable aux filiales s'élève à 123,9 millions d'Euros.

En l'absence d'intégration fiscale, STEF SA (seule) a un produit d'impôt s'élevant à 205 milliers d'euros et des déficits reportables d'un montant de 44.317 milliers d'euros.

3.19. CICE

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises) au titre de l'exercice 2016 s'élève à 123 milliers d'euros et a été porté au crédit des charges de personnel de la société. Ce montant s'imputera sur l'Impôt sur les sociétés dont elle est redevable au titre du résultat d'ensemble.

3.20. Effectifs

Les effectifs moyens de la société se répartissent comme suit :

	Permanents
Cadres	161
Hautes Maîtrises	5
Maîtrises	17
Employés	13
Total	196

Au titre de l'exercice précédent, les effectifs permanents étaient de 198.

3.21. Rémunération des organes d'administration

Les rémunérations nettes totales et les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration se sont élevés à 1.654 milliers d'euros en 2016 contre 1.733 milliers d'euros en 2015.

3.22. Situation au sein du groupe

STEF SA est l'entreprise qui établit les états financiers consolidés pour l'ensemble du Groupe.

3.23. Evénements post-clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2016.

